

# L'association du Grand sentier de France fait un don de 1 873 € à Namasté

Namasté, association de randonneurs à but humanitaire, a reçu un don de 1 873 € de Serge Laurent, président du Grand sentier de France. Cette association, qui a œuvré pendant plus d'une vingtaine d'années à peaufiner ce tour de France pédestre, a été dissoute. Le don provient de la totalité de sa trésorerie.

Serge Laurent, président de l'association Grand sentier de France, désormais dissoute, a fait don de la totalité de la trésorerie restante de l'association, soit 1 873 €, à l'association Namasté. C'est en découvrant Namasté et ses actions, que Serge Laurent, animé du même esprit de partage, a décidé de faire ce don.

## 18 mois pour faire la grande boucle

Ainsi subsistent, se perpétuent et se pérennisent les actions qui donnent à l'existence les couleurs et les valeurs nobles qui en font la richesse et l'indispensable humanité.



À gauche : les donateurs Evelyne Laurent et Serge Laurent du Grand sentier de France. L'association a fait un don de 1 873 € à Namasté.

Parti fin février 1999, Serge Laurent prend le départ à pied de Metz pour réaliser le défi de sa vie : faire le tour de France en empruntant en partie les sentiers de grande randonnée. Le Messin mettra 18 mois pour terminer la grande boucle, parcourant 10 000 km en 485 jours de marche, soit une dénivelée représentant 12 fois l'Everest. À son retour, Serge, avec une équipe d'amis et de sympathisants, crée l'association nationale du Grand

Sentier de France dont l'objectif est la promotion dudit sentier.

## Une rencontre en 2002

Au printemps 2002, lors d'un Festival de la randonnée, organisé à Woustviller par Namasté, Serge Laurent était invité pour présenter en vidéo son aventure au public. En découvrant Namasté et ses actions, Serge Laurent découvre alors que l'association est animée du même esprit de

partage. Namasté, créée en 1996 à Woustviller par Guy Brouch et une poignée d'amis, organise des marches locales, randonnées en montagne et diverses manifestations. Les bénéficiaires sont intégralement destinés à des actions de soutien aux personnes à mobilité réduite par l'aide au financement de matériel, ainsi qu'à l'enfance défavorisée. Suite à un trekking au Népal en 1998, Namasté parraine également des enfants népalais en situation difficile (orphelins, situation familiale précaire...), par le biais de l'école Chantal Maudurt Namasté qui leur assure la scolarité, l'hébergement et la pension.

Aujourd'hui, l'association Grand sentier de France, qui a œuvré pendant plus d'une vingtaine d'années à peaufiner ce tour de France pédestre, arrive à son terme. Serge Laurent dissout l'association mais garde gracieusement à disposition toutes les données et informations utiles du périple à tout marcheur intéressé par ce challenge.